

**Commune de Pruniers-en-Sologne**

**Service Jeunesse**

---

Projet Pédagogique de L'Accueil  
Collectif de Mineurs (A.C.M)

Année 2018-2019

---

Service Jeunesse

Christelle Alilat

Année 2018-2019

---



- 1-** Les objectifs pédagogiques.
- 2-** La répartition des temps d'activités et de repos.
- 3-** Les caractéristiques des locaux utilisés.
- 4-** Nature des activités proposées et les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives.
- 5-** Les modalités de participation des mineurs.
- 6-** Les modalités de fonctionnement de l'équipe, directeurs, animateurs, et participant à l'accueil.

## Les objectifs pédagogiques



### **1) Développer la citoyenneté des enfants en les rendant acteurs de leur vacances et en leur permettant de s'épanouir dans un collectif**

#### **Favoriser l'autonomie des enfants**

- Permettre à l'enfant de faire des choses tout seul
- Le responsabiliser au sein de la vie de groupe
- Etre juste dans l'élaboration des règles de vie.
- Associer les sanctions aux actes et en se référant aux règles de vie préétablies avec les enfants : l'animateur favorisera le dialogue et la réparation de l'erreur
- Le restaurant scolaire sous forme de self permet à l'enfant de choisir ce qu'il souhaite manger et où il veut manger.

#### **Favoriser la participation des enfants**

- Prendre en compte les suggestions des enfants
- Les impliquer dans la vie du centre
- Laisser place aux initiatives et aux négociations
- Favoriser un climat de confiance permettant la prise de parole au sein du groupe

#### **Favoriser le respect et l'entraide dans la vie du centre de loisirs**

- Les animateurs s'efforceront de respecter les choix et la parole des enfants
- Les animateurs s'efforceront d'instaurer un climat de confiance et une dynamique de groupe
- Alternier grand et petits groupes afin de faciliter la coopération
- Encourager l'enfant à aider les autres lorsque celui-ci a fini une activité
- Proposer et valoriser les jeux de coopération

## **2) Favoriser l'épanouissement individuel et la découverte tout en étant garant des besoins physiques, affectifs et sociaux des enfants**

### **Épanouissement individuel**

- L'animateur doit être attentif à adapter son langage, son comportement et sa façon d'être à l'âge et aux besoins des enfants.
- Respecter les appartenances quelle qu'elles soient
- Faire en sorte que chaque enfant puisse avoir des moments pour jouer librement
- Valoriser l'enfant dans ses démarches

### **Découverte**

- Découvrir ses capacités à travers des activités diverses et variées (sportives, artistiques, manuelles)
- Découvrir l'environnement physique et social à travers les différentes sorties et activités à l'extérieur de l'accueil de loisirs
- Découvrir de nouvelles saveurs à travers les menus divers et équilibrés du self

### **Respecter les besoins fondamentaux des enfants**

- L'équipe d'animation s'efforcera de construire un planning et des activités adaptés au groupe d'âge (nature, durée)
- Les locaux seront aménagés en créant différents espaces (coin lecture, coin jeu)
- Respecter l'hygiène et la santé des enfants.
- Respecter les rythmes de vie de chacun
- Tenir compte des moments de fatigue, de stress etc...
- Créer un climat affectif sécurisant
- Proposer plusieurs activités au choix

### Etre à l'écoute des besoins

- **Besoins affectifs :**

Favoriser les rituels, les habitudes. Mettre en place des règles de vie autour du respect (rassurant pour les plus jeunes comme pour les plus grands).

#### Repère humain :

Les enfants ont besoin de référents, surtout les plus petits. Souvent l'enfant choisit lui-même son référent. Mais l'adulte doit dès le début avoir une démarche rassurante pour l'enfant qui arrive dans un nouvel environnement.

Si l'enfant est plus vieux il doit tout de même être rassuré par un adulte calme, attentif, et capable de répondre à ses questions et autres demandes de façon claire et précise.

#### Besoin d'autonomie :

La plus grande aspiration de l'enfant est de grandir. L'animateur doit trouver le bon équilibre entre assurer la sécurité affective et la conquête de l'autonomie. L'adulte doit savoir s'adapter à chaque enfant tout en restant vigilant.

- **Besoins physiques :**

Besoin de sommeil et de repos :

Pour les plus petits, les sorties seront organisées de préférence le matin. Éviter le plus possible de faire louper des siestes aux tous petits, être attentif à ne pas les réveiller (surtout durant les vacances...). Mais aussi ne pas forcer un enfant à dormir, ou le maintenir couché s'il ne le souhaite pas. Favoriser des moments de calme (lecture d'histoires, jeux calmes, discussions, etc.... durant les heures de «sieste»). Éviter les jeux de société trop énervants.

Repères dans l'espace :

L'enfant doit s'approprier les lieux et savoir quelles possibilités lui offre chaque lieu qu'il fréquente. Il est donc important de créer différents espaces au sein des locaux et de mettre en place des rituels. Pour les plus petits, on pourra mettre en place des étiquettes imagées pour aider les enfants par exemple à ranger au bon endroit.

Besoin d'activité :

Chaque acte de la vie quotidienne est une activité et une source d'apprentissage pour l'enfant. Mais l'enfant qui est à la découverte de son corps, de son environnement, de ses capacités sera demandeur d'activités spécifiques, originales, rigolotes etc. C'est à l'équipe d'animation de travailler à la mise en place de ces activités

- **Besoins sociaux :**

**On se construit dans la relation avec l'autre**

L'enfant a besoin de découvrir l'adulte, un adulte bienveillant, de bon conseil, qui saura être disponible pour parler, se confier. Les relations ne passent pas uniquement par la parole mais par l'attitude, le regard, l'expression du visage, le ton de la voix.

L'adulte doit être vigilant, afin de ne pas établir une relation fermée avec l'enfant une relation de dominant et dominé. L'adulte doit faire l'effort de parler à l'enfant et pas uniquement au groupe. La relation avec les autres enfants est importante, difficile pour les plus petits.

**Pour les plus grands**, ils se trouvent des compagnons de jeux pour développer leur imaginaire et se reconnaître en tant qu'appartenant à un groupe.

L'enfant devient citoyen, mais à chaque étape il doit s'intégrer dans le groupe. L'animateur doit être vigilant, certains enfants peuvent rencontrer des difficultés à s'intégrer, l'animateur doit « aider » par ses paroles, son comportement, au travers d'un jeu ou d'une activité, d'un moment collectif.

L'animateur proposera aux enfants de s'entraider, il fera des groupes hétéroclites, évitera de faire trop de jeux avec démonstration de force physique ou d'intelligence, favorisera les jeux d'équipe où chacun peut être mis en valeur. C'est lui qui aidera, de façon discrète, chaque enfant à devenir membre du groupe.

Il faut également veiller à ce qu'un clan de dominants ne se forme pas. Veiller à ce qu'il n'y ai pas un groupe, qui pour se mettre en valeur, s'amuserait à humilier d'autres enfants. Les règles de respect doivent être strictes, l'animateur doit veiller à ce qu'il n'y ai pas de dérive (insultes, comportement méprisant, vocifération....)

C'est à l'animateur d'instaurer ce cadre de respect mutuel grâce à une préparation avec ses collègues. L'équipe d'animation doit être solidaire dans ses actes et ses propos, ainsi elle sert d'exemple au groupe

# La répartition des temps d'activités et de repos

## La Journée Type

Il faut savoir que c'est une journée type et que les horaires ne sont là qu'à titre d'exemple, c'est aux animateurs de gérer le temps des activités (hormis les horaires imposés tels que ceux du car et de la cantine) afin de respecter le rythme de vie de l'enfant.

### **Garderie de 7h15 à 9h00**

Arrivée des animateurs dans leur salle **8h45**

**8h45** : Accueil en douceur des enfants, discussion et échange avec les parents.

Les parents ne doivent pas hésiter à amener les enfants dans leurs salles.

**9h00** : les animateurs font l'appel et ramènent les effectifs à la direction qui les communique en cantine. Vérification des sacs par les animateurs pour les infos avec les parents.

Temps libre et jeux avec les enfants s'ils le désirent.

Les animateurs pourront mettre en place des jeux ou activités occupationnelles. L'enfant aura le choix d'y participer ou non. Ce temps doit rester un temps libre. Des coins aménagés dans la salle permettent à chacun de faire ce qu'il a envie.

**10h00** : Début des activités préparées à l'avance

La durée des activités dépendant souvent de l'âge et de la motivation des enfants, le rôle de l'animateur sera de prendre en compte les besoins des enfants et du groupe pour aménager ce temps de façon cohérente.

En effet, l'animateur ne devra pas hésiter à alterner activités physique et activités plus calmes, les activités encadrés et activités plus libres.

**11h15** : Fin des activités et rangement : Le rangement ne devra pas être ressenti comme une contrainte mais, comme un moment logique et normal de la journée

**11h45** : Repas

Le restaurant scolaire est un self-service, ce qui permet aux enfants de se servir seul et de se placer où ils le désirent. Seuls les petites et moyennes sections de maternelles mangent à des tables adaptées à leur taille et avec l'aide des animateurs.

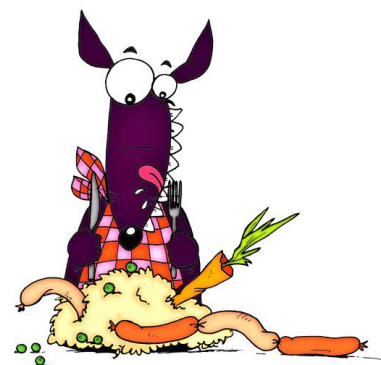
Ce temps est donc un moment de convivialité pour les enfants, qui se retrouvent entre « copains et copines » pour déjeuner mais également pour les animateurs qui se retrouvent également entre eux pour se détendre. Les enfants restent toutefois sous leur surveillance puisque la table des animateurs se trouve au centre du restaurant scolaire.

**L'après repas** : Temps libre et temps calme pour les enfants dans la cour où dans les salles.

**14h00** : Activités ou sorties

**16h00** : Goûter

**17h00-17h15** : Départ des enfants avec leur parents ou à la garderie



### **Organisation :**

- 1 animateur reste dans la salle et **accueille** les parents.
- 1 animateur emmène les enfants à la **garderie** vers 16h55.

Les animateurs partent de leur salle une fois que celle-ci est correctement rangée et qu'ils se sont organisés pour l'organisation de la journée suivante.

Ces journées sont souvent suivies de réunions.

## **Les caractéristiques des locaux utilisés**

Les locaux utilisés sont à la fois des locaux scolaires et des locaux Centre de loisirs, ils répondent aux normes d'utilisation et sont utilisés toute l'année par le centre et les écoles. Les locaux devront donc être aménagés par les animateurs pour qu'ils soient différents de l'espace classe que certains enfants pourraient avoir l'habitude de côtoyer toute l'année. L'appropriation des locaux doit être pensée par les animateurs, en fonction de la tranche d'âge des enfants qu'ils accueillent, en préconisant différents petits coins de vie.

Afin de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme, une alerte incendie est prévue à chaque séjour.

**Les enfants sont informés au préalable des consignes de sécurité à respecter.**

### **Le restaurant scolaire et les pique-nique:**

C'est un self où les enfants peuvent se servir librement sous la vigilance d'un animateur, le plat chaud est servi par la cantinière.

Des assiettes sont préparées pour les petites sections et les animateurs se relaient pour servir et aider les enfants le temps du repas.

Les pique-niques sont transportés en glacière. La température des glacières est vérifiée minimum 3 fois par jour par les animateurs afin qu'elle ne dépasse pas 3°C.

## **Nature des activités proposées**

### **Les sorties :**

#### **Les Piscines :**

Les enfants sont surveillés par le maître-nageur et leurs animateurs. Les animateurs connaissent les dangers de la piscine et sont très vigilants.

Le quota d'encadrement doit être respecté.



#### **Jeux gonflables et parc de loisirs fermés :**

Les enfants adorent les squares et parcs de loisirs. Ils sont accueillis dans ces parcs habilités et restent sous la surveillance de leurs animateurs.

#### **Les Différents Squares :**

Un square à Pruniers et quelques squares dans les communes alentours sont habilités pour recevoir les enfants. L'équipe d'animation veille à ce que le lieu soit dégagé de tout danger et en bon état.

#### **la salle informatique :**

Ils peuvent jouer à des jeux sur les ordinateurs, ou dans la salle d'à côté sur les consoles ou faire de la recherche concernant leur projet. Un animateur informatique est présent pour les accompagner .

### - **La Bibliothèque :**

Juste aux abords du Centre de loisirs la bibliothèque est le lieu idéal pour passer un moment calme avec un livre de son choix. Notre bibliothécaire, en vraie professionnelle, nous propose toujours des animations lecture sur le thème de nos projets. C'est une véritable chance pour les enfants de Pruniers d'avoir un accueil d'une telle qualité culturelle.

### **Et les parcs de loisirs de la région...**



### **Les activités :**

Les activités proposées au Centre ont un rôle éducatif. Éducatif, car elles développent l'initiative et la responsabilité. Afin que les activités proposées répondent aux objectifs éducatifs les animateurs du séjour mettent en place un Projet d'Activités qu'ils soumettent et évaluent en réunion avec les membres de la direction.

### **Les activités manuelles :**

Afin de motiver les enfants, les animateurs fabriquent un modèle.

Intérêt du modèle →

- Estimer la difficulté de l'objet
- Évaluer le temps nécessaire à sa fabrication
- Regrouper le matériel nécessaire
- Adapter l'activité à l'âge de l'enfant
- Améliorer ou modifier l'objet



L'animateur a pour rôle de laisser faire l'enfant et de ne pas faire à sa place. Si l'enfant rencontre des difficultés, l'animateur est présent pour l'aider et le conseiller mais il peut également favoriser l'entraide entre les enfants. En terminant seul son activité l'enfant sera satisfait de son travail et fier de lui.

Pour motiver l'enfant, l'animateur doit le rendre acteur de ses vacances. Le rendre acteur, c'est le responsabiliser, être à son écoute, proposer des activités découlant du projet. L'enfant comprendra parfaitement l'intérêt de son activité. Le rôle de l'animateur est de susciter l'envie et l'attention des enfants notamment en leur offrant la possibilité de choisir leurs activités.

**Ex de juillet** : Si le thème est un spectacle, l'enfant prendra du plaisir à fabriquer le décor ou son propre costume. Si l'enfant ne peut pas faire son activité tout seul, il devra participer à sa confection avec l'aide de ses camarades (entraide) et des adultes.



### **Les jeux :**

Le jeu a également un rôle éducatif. Le jeu est en effet un mode privilégié d'expression qui permet un investissement important du point de vue de l'imaginaire.

Les jeux symboliques ou de fiction font partie du quotidien de l'enfant et lui donnent l'occasion d'exercer différents rôles, de mettre en œuvre de nombreuses capacités qui enrichissent les possibilités de réponses d'ordre moteur et de comportement social.

L'animateur fera donc en sorte que l'enfant se sente toujours à l'aise pendant un jeu et veillera à la sécurité de chacun.

## **Les modalités de participation des mineurs**

### **Le projet d'animation :**

Il est élaboré en collaboration avec les animateurs. Ce projet part d'un thème qui aura été choisi en écoutant les enfants et en faisant en sorte qu'il développe leurs connaissances de façon ludique.

Les objectifs doivent répondre aux envies et aux différents besoins des enfants . Il est évalué lors de réunions entre les animateurs et la directrice durant le séjour.

### **Les Temps libres :**

L'enfant vient au centre, avant tout pour jouer, et surtout pour jouer avec ses copains. Alors il est important qu'il y ai des temps où l'enfant n'est pas sous la tutelle de l'animateur, des temps où il se retrouve avec ses copains pour jouer à ce qu'il a envie, pour discuter et échanger sur des sujets ou des secrets « qui n'intéressent pas les adultes ! ».

Cependant l'animateur est vigilant et surveille les enfants, il doit favoriser ces temps d'intimité et faire en sorte que les « copains » soient tranquilles entre eux.

Mais l'animateur est aussi toujours là pour proposer un jeux ou même simplement discuter avec un ou plusieurs enfants et pas seulement au groupe.



### **Les Sorties :**

L'animateur a pour rôle de préparer sa sortie avec son équipe et les enfants.

Il devra parler aux enfants de la sortie quelques jours avant celle-ci afin que les enfants aient le temps de s'y préparer, d'en parler à leurs parents, de poser des questions aux animateurs.

L'animateur fera en sorte de respecter la réglementation et de la faire respecter aux enfants, pour cela il expliquera clairement les interdits aux enfants.



**Ex :** La piscine : « il ne faut pas aller au toilette seul sans prévenir l'animateur ! », l'enfant pourra avoir plus ou moins envi de respecter cet interdit par contre, s'il est accompagné de l'explication suivante : « Vous pourriez tomber ou être embêté par un plus grand sans qu'il y ai un animateur à vos côtés » → l'enfant évaluera mieux les risques et fera forcément appel à l'animateur.

## Les règles de vie :

Lorsque l'on travaille avec des enfants, on prend vite conscience qu'il est très important que les règles mises en place soient respectées.

L'enfant comprend les règles, mais son insouciance, ses pulsions, son apprentissage à la vie et aux relations avec les autres fait que parfois, il transgresse ces règles.

C'est pourquoi l'animateur doit expliquer leur raison d'être aux enfants et devenir le protecteur de ces règles.

L'enfant prend alors conscience que l'animateur est là pour veiller sur lui et faire respecter les règles, c'est une façon de protéger l'enfant des autres, de l'injustice et de l'insécurité de son environnement.

Afin de développer l'esprit de citoyenneté de l'enfant, il est important qu'il soit confronté à des interdits ou des devoirs.

Dès le premier jour les animateurs et les enfants mettront en place les règles de vie.

Ensemble, ils mettront en place un contrat notifiant ces règles. Chaque équipe d'animateurs travaillera en amont sur la mise en place et la présentation de ces règles de vie.

## **Les modalités de fonctionnement de l'équipe, directeurs, animateurs et participants à l'accueil**

### Critères de recrutement et critères d'évaluation des animateurs:

- Volonté et capacités d'entrer en relation avec les enfants et l'équipe d'animation
- Volonté et capacités d'implication dans les temps de vie quotidienne
- Volonté d'implication dans la création et dans l'accompagnement des activités
- Expériences passées ou dispositions à l'apprentissage et de perfectionnement



### Réunions de préparation :

#### Contenu :

- Mise en place des objectifs opérationnels.
- Réglementation en centre de Loisirs
- Travail sur les projets d'animation
- Planning d'activités
- Préparation matérielle



### Les réunions d'évaluation :

Chaque semaine, pendant le séjour, l'équipe de direction et les animateurs des différents groupes se retrouvent pour un travail d'évaluation en ce qui concerne, le travail d'équipe et le travail auprès des enfants. Ainsi les animateurs peuvent faire part des problèmes qu'ils ont pu rencontrer et l'équipe de direction peut également conseiller et former le jeune dans son rôle d'animateur.

